

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 JUIN 2018

**DELIBERATION N° DEL051-18**

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20180625-DEL051-18-DE  
Date de télétransmission : 06/07/2018  
Date de réception préfecture : 06/07/2018

L'an deux mille dix-huit, le 25 juin à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 19 juin 2018, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, S. CUSSIGH, C. EGEEA, M. GERACI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. TISON, et MM. T. BARRAL, J.M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J -P. GABBERO, J.C. GUERRE-GENTON, G. MORIN, J. PAVAN, Y. PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

M. BAH Rahim (Pouvoir Jean PAVAN, en date du 25 juin 2018)  
M. DUSSERRE Andy (Pouvoir à Sylvie CUSSIGH, en date du 25 juin 2018)  
M<sup>me</sup> FERRACIOLI Chantal (Pouvoir à Thierry BARRAL, en date du 25 juin 2018)  
M<sup>me</sup> ROULAND Chloé (Pouvoir à Daniel FINAZZO, en date du 23 juin 2018)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> AMBREGNI Nadège  
M. DUBOIS Stéphane  
M<sup>me</sup> GONZALEZ Gisèle

MME CHRISTINE PICCA A ETE ELUE SECRETAIRE DE SEANCE.

**OBJET : Modification partielle du tableau des effectifs.**

**Rapporteur : Pierre VERRI**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier comme suit le tableau des effectifs :

**1/ création de postes au service scolaire – périscolaire au 1<sup>er</sup> septembre 2018 :**

- un poste d'animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- quatre postes d'adjoints d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet 50 %

**2/ au titre d'un changement de grade dans le cadre de la promotion interne 2017 :**

Suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 1<sup>ère</sup> classe créé par délibération du 11 décembre 2017.

3/ au titre d'une vacance de poste :

Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

4/ au titre d'une mutation de personnel :

Suppression d'un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, créé par délibération du 28 novembre 2011.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de procéder à la modification partielle du tableau des effectifs,
- de dire que les crédits sont inscrits au budget 2018, au chapitre 012 « Charges de personnel ».

Conclusions : la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 25 juin 2018.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Pierre VERRI.